

The background of the entire page is a white surface with a network of irregular, hand-drawn red lines that resemble cracks or a map. These lines are thicker in some areas and more delicate in others, creating a textured, organic pattern.

Schengen Police Connection

Sur l'usage des mesu- res admi- nistratives préventives en Europe

Rédigé par Assemblea per la costruzione
delle giornate per Dax (Milano)
Avec le soutien de AFA Paris Banlieue et
Comité Solidarité Budapest (Paris)



Comment est-il possible qu'un·e citoyen·ne européen·ne soit arrêté·e, contrôlé·e, interrogé·e, voire expulsé·e ou même arrêté·e et détenu·e pour avoir traversé une frontière de l'UE, sans être accusé·e d'aucun délit ?

Les faits

Le vendredi 21 novembre 2025, l'illustratrice et autrice de bande dessinée italienne Elena Mistrello prend un avion pour Toulouse, en France : elle se rend à l'un des nombreux festivals de bande dessinée auxquels elle participe chaque année, invitée à dédicacer des exemplaires de son premier livre traduit en français. À peine atterrée, avant même d'entrer dans l'aéroport, trois agents de la Police nationale l'interpellent et lui annoncent immédiatement qu'elle ne peut pas entrer en France. Elle tente d'expliquer aux policiers qu'elle est là pour son travail et qu'elle doit absolument se rendre à ce festival. Les agents restent inflexibles : selon eux, la dessinatrice représenterait « une menace pour l'ordre public et la sécurité nationale française », bien qu'elle n'ait aucun antécédent judiciaire et qu'aucune procédure ne soit en cours contre elle, ni en Italie ni en France. Sans autre explication, en l'espace d'un quart d'heure, elle est renvoyée dans le même avion que celui avec lequel elle est arrivée, avec un arrêté d'expulsion du territoire français dans sa poche.

De retour à Milan, Elena raconte son histoire dans un court texte publié sur son blog : <https://elenamistrello.wordpress.com/2025/11/22/piccola-cronaca-di-un-respingimento-forzato-toulouse-2025/>

Ce texte connaît une large diffusion. L'écho médiatique de l'épisode suscite indignation et de nombreuses questions dans l'opinion publique italienne et française.

Face à toute cette attention, il nous semble important d'inscrire cet événement dans un cadre plus

large, car il ne s'agit malheureusement ni d'un fait isolé ni d'un accident. Comme Elena le suggère elle-même dans son texte, cette expulsion est très probablement liée aux importantes mobilisations antifascistes et anticapitalistes internationales qui ont eu lieu en Europe en 2023, et son histoire n'est que la dernière d'une longue série « d'anomalies ».

En effet, au cours des deux dernières années et demie, plusieurs dizaines de militant·e·s et d'activistes italien·ne·s ont été arrêté·e·s, contrôlé·e·s, interrogé·e·s, dans certains cas expulsé·e·s, et même arrêté·e·s et détenu·e·s pendant plusieurs jours pour avoir traversé des frontières européennes, sans être accusé·e·s de faits précis, mais uniquement parce qu'ils ou elles étaient jugé·e·s de manière générique « dangereux·ses ».



Nous voulons donc partir de ce cas pour élargir le regard et mettre en lumière un problème de plus en plus systématique, qu'il n'est désormais plus possible d'ignorer.

L'antécédent

L'année 2023 est importante pour l'histoire et la mémoire du mouvement antifasciste européen. Elle marque les vingt ans de la mort de Davide Cesare, dit "Dax", assassiné à Milan en 2003, et les dix ans des meurtres de Clément Méric, tué à Paris en juin 2013, et de Pavlos Fyssas, dit "Killah P", assassiné près d'Athènes en septembre 2013.

Tout au long de cette année, des dizaines de rencontres, d'assemblées, de manifestations et de concerts sont organisés dans plusieurs pays. Des antifascistes et anticapitalistes de toute l'Europe (et au-delà) se retrouvent à Milan, Paris, Athènes et Madrid pour débattre, échanger des expériences et construire une perspective de lutte commune.

Évidemment, les gouvernements et les polices européennes n'apprécient pas : la création de ce réseau de relations est immédiatement prise pour cible.

Dans ce contexte, en juin 2023, un groupe très nombreux de camarades italien·ne·s arrive à Paris pour participer à la semaine de commémoration en hommage à Clément Méric. Parmi ces personnes se trouve également la dessinatrice Elena Mistrello.

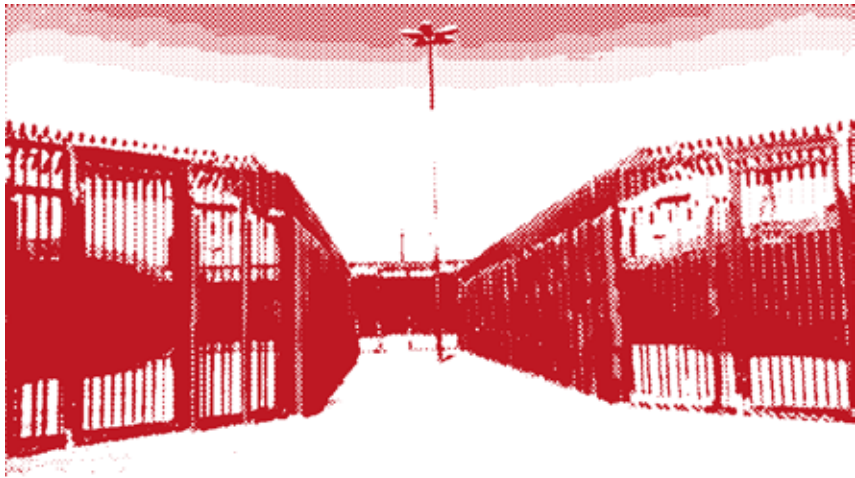
Concerts, assemblées et manifestations sont publics et se déroulent sans aucun incident ni tension. Pourtant, dès le début de ces initiatives, trois camarades italien·ne·s sont suivi·e·s, menotté·e·s et arrêté·e·s alors qu'ils se trouvent dans une pharmacie, puis transféré·e·s dans un CRA, en vue de leur expulsion.

Aucune plainte n'est déposée à leur encontre et iels ne sont accusé·e·s d'aucun délit : iels sont simplement désigné·e·s de manière vague comme des personnes « dangereuses ».

Dans une situation kafkaïenne, aucune explication ne leur est donnée pendant toute la première journée. Ce n'est que le soir qu'ils apprennent

que le ministre français de l'Intérieur de l'époque, Gérald Darmanin, a pris à leur rencontre — ainsi qu'à d'autres antifascistes — une mesure appelée IAT (Interdiction Administrative du Territoire), c'est-à-dire une interdiction de séjour sur le territoire français, précisément en prévision de la semaine de commémoration de Clément Méric.

Le préfet demande une rétention d'un mois, prolongeable jusqu'à trois mois dans l'attente de l'expulsion. Les camarades parviennent toutefois à saisir un juge : le tribunal déclare cette détention illégale et, au troisième jour, iels sont libéré·e·s. Deux ans plus tard, l'IAT elle-même sera également déclarée illégale, car fondée sur des critères trop génériques, et le ministre Darmanin sera condamné à rembourser les frais de justice liés à cette affaire.



L'histoire ne s'arrête pourtant pas là. Dans les mois et les années qui suivent, de nombreuses « anomalies » sont constatées lors des contrôles aux frontières concernant des dizaines d'Italien·ne·s ayant participé aux journées parisiennes de 2023.

Le cas d'Elena n'est que le plus récent et le plus médiatisé. Au cours de ces deux années et demie, on recense d'innombrables épisodes de contrôles, de longs interrogatoires, de retards excessifs dans la restitution des passeports et de difficultés à franchir les frontières européennes, que ce soit pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Nous savons avec certitude que, pour au moins une vingtaine de personnes, cette situation est devenue systématique. À ces cas s'ajoutent près d'une centaine d'Italien·ne·s refoulé·e·s à la frontière française avec des IAT en 2023 alors qu'ils ou elles se rendaient à une manifestation NO TAV, les expulsions d'activistes pro-Palestine depuis l'Allemagne, ainsi que celles de cinq citoyen·ne·s italien·ne·s en route pour Hambourg lors d'un colloque antimilitariste, expulsé·e·s en novembre 2025.

Il est toutefois probable que les cas réels soient bien plus nombreux.

Que se passe-t-il ?

Comment est-il possible qu'un·e citoyen·ne européen·ne soit arrêté·e, contrôlé·e, interrogé·e, expulsé·e, voire détenu·e, pour avoir traversé une frontière de l'UE, sans être accusé·e d'aucun délit ?

La réponse réside dans l'usage de plus en plus répandu des mesures administratives et préventives.

Mais de quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un ensemble de mesures qui limitent la liberté de circulation : interdiction d'entrer ou de sortir de certaines zones, villes ou pays, obligation de rester chez soi à certaines heures, interdiction de franchir certaines frontières, jusqu'à de véritables formes de détention.

Elles sont dites administratives car elles ne sont pas pénales : elles ne sanctionnent pas un délit précis, mais de manière vague un « comportement personnel ». Elles ne sont pas décidées par un juge et ne reposent pas sur un procès : elles sont prises par le ministre de l'Intérieur ou par un préfet, sur la base d'informations policières qualifiant certaines personnes de « dangereuses » ou « suspectes » de manière générale.

Elles sont dites préventives parce qu'elles ne punissent pas un crime commis : elles ne reposent ni sur une condamnation ni sur une plainte spécifique, mais limitent la liberté de personnes que la police estime susceptibles de commettre des infractions dans le futur.

C'est pourquoi elles ne font aucune distinction entre personnes condamnées et personnes sans antécédents, entre celles qui ont des procédures en cours et celles qui n'en ont aucune. Elles peuvent potentiellement toucher tout le monde.

Il est évident que de telles mesures se situent dans une zone grise, aux frontières de l'État de droit et des valeurs de la démocratie libérale — du moins en théorie. Pour un·e citoyen·ne démocrate « exemplaire », il est difficile d'accepter que des libertés fondamentales puissent être restreintes sans procès.

Certaines de ces mesures sont en effet nées comme des stratégies « exceptionnelles » dans la lutte contre le « terrorisme international » : face à ce risque, beaucoup estiment acceptable de s'écarter des principes démocratiques et libéraux.

Mais, comme cela arrive souvent, leur usage a ensuite été étendu de manière instrumentale à de nombreuses autres catégories de personnes, devenant de moins en moins une exception et de plus en plus une règle.

Issues de la législation antiterroriste, certaines de ces mesures peuvent être couvertes par le secret et ne pas être notifiées à l'avance : même en tant que citoyen·ne européen·ne, votre présence dans un pays de l'UE peut être jugée suspecte ou illégale sans que vous le sachiez. C'est précisément pour cette raison que vous pouvez être contrôlé·e, interrogé·e, expulsé·e, voire arrêté·e, sans qu'aucune accusation formelle ne soit portée contre vous.

Absurde ?

Oui.

Antidémocratique ?

Peut-être.

Et pourtant, c'est ainsi que cela fonctionne



Élargir le regard

Depuis 2023, l'usage de ces mesures contre les militant·e·s politiques est de plus en plus répandu en Europe, en particulier entre l'Italie, la France et l'Allemagne.



Malheureusement, cette dérive ne devrait pas nous surprendre. Les États européens utilisent depuis des décennies déjà des mesures administratives contre les personnes migrantes et racialisées, qui sont chaque jour arrêté·e·s, contrôlé·e·s, refoulé·e·s et expulsé·e·s, enfermé·e·s pendant des mois ou des années dans des centres de détention administrative (CPR/CRA), ou laissé·e·s mourir en mer et dans les montagnes, dans un silence presque général.

La liberté de circulation, les droits, la démocratie et la garantie d'une protection de l'intégrité physique et de la dignité n'existent tout simplement pas — et n'ont jamais existé — pour celles et ceux qui n'ont pas un passeport « occidental » ou qui n'ont pas d'argent..

Ce qui apparaît aujourd'hui comme une exception absurde aux yeux des citoyen·ne·s européen·ne·s a toujours été la norme pour de très nombreuses personnes.

En Palestine, par exemple, la détention administrative (préventive, sans justification ni procès) est la forme la plus couramment utilisée par Israël pour réprimer le peuple palestinien.

Arrêter, interpellé et expulser à titre préventif ne sont pas des pratiques propres à des pays en guerre ou à des pays non occidentaux : elles sont au contraire pleinement assumées et largement utilisées par des États qui se revendiquent « démocratiques ». Même en Europe, la liberté de circulation et la liberté individuelle ne sont jamais réellement garanties pour qui que ce soit. Les États conservent toujours le pouvoir de révoquer ou de limiter des droits sans passer par un procès. Posséder un passeport de l'Union européenne est (et reste) un immense privilège, mais ses garanties ne valent désormais que jusqu'à un certain point.

Que tu sois antifasciste, pro-Palestine, anticapitaliste, anti-impérialiste ou engagé·e pour la justice sociale et climatique, ta liberté de circulation est arbitrairement accordée ou retirée par les forces de police et les ministères de l'Intérieur. Car ce qui compte, ce n'est pas seulement ce que l'on fait, mais aussi et surtout ce que l'on est, ce que l'on pense et ce que l'on dit, les personnes et les espaces que l'on fréquente.

C'est pour cette raison qu'il est fondamental de combattre ces mesures répressives, afin que plus personne n'en soit victime : la restriction de la liberté des autres nous concerne toujours et nous concerne toutes et tous. Nous pensons que la situation européenne est aujourd'hui particulièrement grave. Dans cette période de profonde crise économique et politique mondiale, avec un génocide en cours et un « bloc occidental » lancé dans une course au réarmement et à la guerre, nous croyons que ce type de répression ne peut que s'aggraver.

Historiquement, pour se préparer à la guerre, on commence toujours par réprimer la dissidence interne, avant d'attaquer un ennemi extérieur. Celles et ceux qui s'opposent à ces politiques seront de plus en plus visé·e·s, en particulier lorsque la contestation prend une dimension internationale. Les relations, les déplacements et la solidarité entre différents peuples représentent un danger pour des États qui deviennent toujours plus autoritaires.

Parmi les activistes et les militant·e·s, les personnes les plus durement touchées sont évidemment les migrant·e·s, les demandeur·euse·s d'asile, les personnes sans citoyenneté et les Palestinien·ne·s.

Pour elles et eux, recevoir des mesures administratives de ce type peut signifier perdre un titre de séjour ou le droit d'asile, être enfermé·e pendant des mois ou des années dans un centre de détention, ou être expulsé·e vers des pays où leur vie serait en danger — comme cela aurait pu être le cas en Italie pour Mohamed Shahin, imam de Turin, arrêté puis libéré.

Celles et ceux qui n'ont pas le privilège d'un passeport « occidental » risquent, depuis toujours, infiniment plus. Celles et ceux qui disposent d'un passeport européen et qui, malgré des risques moindres, bénéficient d'une plus grande attention médiatique, ont aujourd'hui le devoir de parler ouvertement de ces mesures, qui concernent potentiellement tout le monde.

Nous pensons qu'il est temps de prendre cette question à bras-le-corps, sérieusement.

Le revers de la médaille

L'utilisation de plus en plus répandue des mesures administratives et préventives s'inscrit dans le cadre d'une coopération toujours plus étroite entre les polices européennes. Il est important de rappeler qu'il s'agit d'une action complémentaire à la répression pénale extrêmement lourde qui frappe les groupes et les individus engagé·e·s dans des parcours de lutte. Sur ce

terrain également, on observe, précisément à partir de 2023, un saut qualitatif.

Les témoignages les plus évidents en sont les procès-spectacles liés aux faits de Budapest et à la prétendue association « Antifa Ost », auxquels la campagne internationale de solidarité FREE ALL ANTIFAS <https://freeallantifas.noblogs.org/> apporte son soutien.

Les affaires de Budapest et d'« Antifa Ost » constituent les exemples les plus graves et les plus flagrants d'acharnement contre l'antifascisme international, dans lesquels se distinguent particulièrement les gouvernements hongrois et allemand, et où l'on a vu les différentes polices de l'UE collaborer par le biais de « mandats d'arrêt européens ».

Nous souhaitons également rappeler d'autres épisodes, moins médiatisés mais tout aussi significatifs, comme la dissolution des groupes GALE – Groupe Antifasciste Lyon et Environs et La Jeune Garde par le gouvernement français



La répression des mouvements antifascistes ne dépend pas de quelques gouvernements autoritaires isolés : il s'agit d'un phénomène européen. Les polices des différents pays collaborent en fichant leurs propres citoyen·ne·s, en constituant des listes de « suspects » génériques et en échangeant des informations sur leurs déplacements.

Ni les procès en Allemagne et en Hongrie, ni les « mandats d'arrêt européens », ni les contrôles, expulsions et arrestations en France et en Allemagne ne seraient possibles sans ce type de coopération.

Enfin, dans un cadre global, nous rappelons

également l'inscription récente des groupes « Antifa» (y compris européens) sur la liste des organisations terroristes voulue par Trump, ainsi que l'escalade de la répression contre l'antifascisme militant aux États-Unis — une opération qui ouvre des scénarios répressifs toujours plus inquiétants.

Conclusions

Dans une Europe qui glisse toujours plus vers la droite et qui se dirige rapidement vers la guerre, nous estimons essentiel de clarifier l'ensemble des dynamiques décrites et de trouver collectivement les contre-mesures nécessaires. Aujourd'hui, nous avons besoin de toute notre intelligence, de notre détermination et de notre créativité pour adopter une vision large et articuler les différents niveaux d'analyse. Nous savons aussi que s'en remettre aux institutions ne suffit pas : une réponse politique forte et collective est indispensable.

La liberté de circulation est une condition fondamentale, tant pour les besoins de vie légitimes des individus que pour la possibilité même de l'action politique des activistes et des militant·e·s, en particulier dans une perspective internationaliste.

Par ce communiqué (traduit en plusieurs langues), nous souhaitons toucher le plus grand nombre de personnes afin de :

- augmenter le niveau de conscience sur l'usage des mesures préventives et administratives ;
- comprendre et divulguer au maximum leur fonctionnement ;
- identifier et recueillir d'autres cas similaires (nous sommes certain·e·s qu'ils sont nombreux) ;
- unir personnes solidaires, activistes, militant·e·s et avocat·e·s pour informer et construire de la solidarité ;
- aider celles et ceux qui sont touché·e·s par ces mesures à obtenir une assistance et une protection juridiques ;
- développer une analyse politique de l'usage des mesures préventives et administratives dans la phase historique actuelle ;
- exprimer notre solidarité envers tou·te·s les antifascistes et les camarades détenu·e·s et frappé·e·s par la répression, envers tou·te·s les prisonnier·e·s politiques palestinien·ne·s, et envers toutes les personnes enfermées dans les CRA/CPR ;
- défendre et revendiquer nos espaces d'action et de liberté

Nous appelons à la diffusion la plus large possible et espérons pouvoir ouvrir très prochainement un débat collectif.

LIBERTÉ POUR TOUTES ET TOUS



Assemblea per la costruzione delle giornate per Dax (Milano)

Avec le soutien de AFA Paris
Banlieue et Comité Solidarité
Budapest (Paris)

<https://daxresiste.noblogs.org/>
daxresiste@inventati.org

